



Photo Nicole Morel



MUNICIPALITÉ
**NOTRE-DAME
DU-PORTAGE**



MOT DU CONSEIL

Par Vincent More, maire

Chères Portageoises,
Chers Portageois,

L'été s'annonce en grand, ça va bouger au village cet été.

De beaux projets sont lancés, voici un court aperçu de ceux qui retiennent particulièrement notre attention :

- Les travaux pour le projet de vélo de montagne sont débutés;
- Le projet au Parc des Grèves consiste à rendre accessible le parc aux personnes à mobilité réduite. Ce projet est financé en partie par le Fonds pour l'accessibilité du gouvernement du Canada, dont la participation s'élève à 94 201 \$.
- Nous lancerons l'appel d'offre pour le projet de rénovation de la bibliothèque et l'agrandissement du bureau municipal.

Bonne nouvelle concernant la sécurité de nos résident.e.s, le ministère des Transports va diminuer la vitesse à 70 km/h sur la route de la Montagne, sur un tronçon débutant à l'ouest de la côte de la Mer et allant à l'est du bureau municipal à compter du 15 juin.

De plus, de belles activités ont été préparées pour vous par le service des loisirs. La programmation complète a été insérée dans cette publication du journal.

Et soyez en grand nombre le 12 juin prochain à la consultation sur l'avenir de l'église.

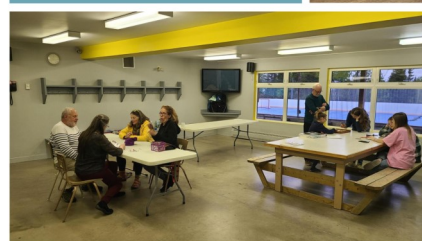
Je vous souhaite un bel été et un bon retour à nos estivants.

Vincent More, maire



**MERCI À TOUS
NOS
BÉNÉVOLES**

**VOUS ÊTES
PRÉCIEUX**



**SOIRÉE
RECONNAISSANCE
2023**

LA PAGAILLE
Coop paysanne

POINT DE LIVRAISON
Notre-Dame-du-Portage
Mercredi au Parc de l'Anse
16h à 18 h

Info ou inscription
581 998-4593

lapagaille.collectif@gmail.com

SÉANCE DU CONSEIL : 5 JUIN

La séance se tiendra en présentiel au 200, côte de la Mer, **lundi 5 juin à 19 h 30**. Les points suivants seront abordés :

1. Sondage public pour le nom de la bibliothèque ;
2. Programme territorial d'aide financière à la restauration patrimoniale: appel de projets supplémentaire (2023-2024) ;
3. Peinture à l'École de l'Anse.

CONSULTATION SUR L'AVENIR DE L'ÉGLISE

Depuis quelques mois, un comité, formé de représentants de la Fabrique, de la Municipalité, appuyés par un citoyen et l'agente de développement de la MRC, réfléchit à l'avenir de notre église. Jusqu'à présent, il a été convenu que la Fabrique transférerait la propriété de l'église à la municipalité et conserverait un espace pour le culte pour une durée de 5 ans, renouvelable.

De son côté, la municipalité entrevoit l'utilisation des espaces à des fins communautaires. On pense entre autres à un dépanneur-café, une petite salle multifonctionnelle, un espace créatif, etc...

Le comité souhaite entendre les citoyens sur d'autres usages possibles de ces espaces. À cette fin, une assemblée de consultation se tiendra **lundi le 12 juin à 19 h à la salle Gilles-Moreau**.

Vos idées sont les bienvenues. Pour nous permettre de bien préparer la rencontre, nous apprécierions que vous vous inscriviez à l'avance, soit **d'ici le 2 juin** au bureau de la municipalité au 418 862-9163, poste 221 ou par courriel à : reception@notre-dame-du-portage.ca.

AVIS PUBLIC

Le *règlement de concordance numéro 2023-02-436 modifiant le règlement de zonage* est entré en vigueur le 24 avril 2023. Ce règlement de concordance a été adopté par le conseil municipal le 3 avril 2023 et a été approuvé par la MRC de Rivière-du-Loup le 20 avril suivant.

Le règlement numéro 2023-02-436 vise à modifier le règlement de zonage conformément au règlement 271-21 de la MRC.

Donné à Notre-Dame-du-Portage ce 31 mai 2023.

Line Petitclerc, directrice générale et greffière-trésorière
directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca
 418 862-9163, poste 222



Votre prochain versement de taxe est dû le 29 juin.

DEUX AVIS PUBLICS

Le *règlement n° 2023-03-437 ayant pour objet de modifier le plan d'urbanisme* et le *règlement n° 2023-07-441 relatif à la démolition d'immeubles* sont entrés en vigueur le 19 mai 2023. Ces règlements, adoptés par le conseil municipal le 1^{er} mai 2023, ont été approuvés par la MRC de Riv.-du-Loup le 18 mai suivant.

Le règlement n° 2023-03-437 vise à mettre à jour des éléments du plan d'urbanisme. Notamment, ce règlement :

- Déplace et agrandit la zone industrielle et remplace l'ancienne zone par une zone forestière ; le développement industriel doit tenir compte des aspects économiques, paysagers et environnementaux et doit interdire des usages incompatibles ;
- Prévoit de nouvelles dispositions de lotissement en zone forestière afin d'y limiter l'urbanisation diffuse ;
- Vise à protéger davantage la végétation herbacée et arbustive en bordure du fleuve Saint-Laurent afin de protéger les rives contre l'érosion et la submersion côtières ;
- Permet les élevages agricoles dans les zones agroforestières, limite les habitations permises en zone agricole et y protège certains immeubles par rapport aux odeurs d'origine agricole ;
- Prescrit des normes à proximité d'une source de contraintes anthropiques et vise à ne pas réglementer sur le même objet que la loi sur la qualité de l'environnement ;
- Précise que les petites maisons sont autorisées dans le Parc-de-l'Amitié ; et, finalement, souhaite que des corrections et précisions techniques soient apportées à la réglementation.

De son côté, le règlement n° 2023-07-441 a pour objet de remplacer le règlement sur la démolition des bâtiments.

Une copie de ces deux règlements peut être consultée au bureau municipal, 560 route de la Montagne, Notre-Dame-du-Portage, sur les heures de bureau.

Donné à Notre-Dame-du-Portage ce 31 mai 2023.

Line Petitclerc, directrice générale et greffière-trésorière

À toute personne habile à voter du territoire de la municipalité

Lors d'une séance tenue le 1^{er} mai 2023, le conseil municipal a adopté 1) le règlement n° 2023-04-438 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage conformément et simultanément à la modification du plan d'urbanisme et 2) le règlement n° 2023-05-439 ayant pour objet de modifier le règlement de lotissement conformément et simultanément à la modification du plan d'urbanisme.

Toute personne habile à voter du territoire de la municipalité peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité de l'un ou l'autre de ces deux règlements au *plan d'urbanisme* de la Municipalité. Cette demande doit être transmise à la Commission dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Si la Commission reçoit une telle demande d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la municipalité, elle doit donner son avis sur la conformité du règlement au *plan d'urbanisme* dans les 60 jours qui suivent l'expiration dudit délai de 30 jours.

Donné à Notre-Dame-du-Portage ce 31 mai 2023.

Line Petitclerc, directrice générale et greffière-trésorière

PROGRAMMATION ESTIVALE 2023

10 juin - Fête de quartier 11h30 à 13h30
Parc des Trois-Ruisseaux

Vers le 19 juin - Ouverture piscine

24 juin - Fête nationale à partir de 16h
Quai du Portage

22 juillet - Fête à la piscine 13h à 16h
Piscine du Portage

Camp de jour, soccer et bien plus encore

PISCINE MUNICIPALE

Période d'ouverture

Vers le 19 juin au lundi 4 septembre

Bain du matin

Couloirs pour longueurs

Lundi, mercredi et vendredi 7H à 9H

Bain Libre

Un couloir peut être demandé

Lundi au vendredi de midi à 19H

Samedi et dimanche midi à 18H

Bain des aînés

Samedi 10H à midi

Cours de natation (groupe)

Deux sessions avec programme

Anim'Eau et Récré'Eau

Inscription le 2 juin pour la session du

3 au 13 juillet (8 cours)

inscription à venir (mi-juillet) pour la

session du 17 au 27 juillet (8 cours)



Tarification

FORFAIT	CLIENTÈLE	MRC	NON-MRC
Journalière	Familliale	12\$	15\$
	Monoparentale	9\$	12\$
	Individuelle	5\$	7\$
	Bain du matin et aînés	4\$	4\$
Carte 10 Baignades	Régulier	45\$	63\$
	Bain du matin et aînés	32\$	32\$
Passe saisonnière	Famille	180\$	225\$
	Monoparentale	130\$	180\$
	4ans et moins	Gratuit	Gratuit
	Étudiant et 65+ Adulte	60\$ 75\$	90\$ 105\$

CAMP DE JOUR EN ROUTE VERS LA COUPE



Camp de jour

Quand: du 26 juin au 11 août
du lundi au vendredi
de 9 H à 16 H

Où: Chalet des sports

Âge: 5 à 12 ans



Service de garde

Quand: du 26 juin au 11 août
du lundi au vendredi
de 7h30 à 9h et 16h à 17h30

Sorties

Ferme Gijamika
Plage Pohénégamook
Coupe des terrains de jeux

Activités

Génération Autonomes
Ateliers culinaires
Plein de plaisirs



Camp de jour déjà complet pour l'été 2023



SOCCER

Inscription en ligne sur Qidigo

4 à 7 ans - Lundi et mercredi 18 h à 19 h

8 à 11 ans - Lundi et mercredi de 19 h 05 à 20 h 05

Quand: 19 juin au 16 août excluant les deux semaines de la construction.

Le Calendrier des parties amicales à venir.

Chandail de soccer disponible sur dépôt de 40\$



Patrimoine et Culture du Portage

Les concerts du couchant

Mardi 4 juillet

La Chorale interculturelle de l'École de musique Alain Caron

Mercredi 12 juillet

Mélanie Hamel et Jean-Marc Pilon

Mardi 18 juillet

Entrenous (Michel Roy et Jean Beaulieu)

Mardi 25 juillet

Éric Tremblay, Ovide Coudé et Gilles Bolduc

Mardi 1^{er} août

Vincent Collard

Mardi 8 août

Stéphanie Duchesne

Activités

15 juin au 15 septembre

Concours de la plus belle corde à linge
pour informations: notredameduportage.org

Dimanche 20 août

la criée de Mgr de Saint-Vallier

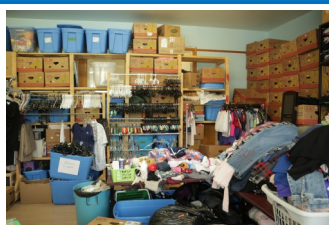
Date à venir

Tournoi de pétanque



45% DES TEXTILES VONT À L'ENFOUISSEMENT

Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent présente le portrait des textiles postconsommation des citoyens du Bas-Saint-Laurent. Ce travail a été réalisé au cours de l'été 2022 avec l'aide de la SADC du Kamouraska, qui révèle notamment que près de 6 300 tonnes de textiles sont enfouies chaque année au Bas-Saint-Laurent.



Dans les friperies de la région, environ 50 % des textiles reçus sont revendus et 5 % sont valorisés. Cela laisse près de 45 % des textiles qui finissent à l'enfouissement.

Il faut réfléchir ensemble aux moyens à mettre en place pour réduire et trouver une façon de les valoriser. Plus de détails sur le site de Co-éco : https://co-eco.org/textiles_post-consommation/.

CIRCULATION DES VÉHICULES TOUT-TERRAIN

Il est interdit à tous les véhicules tout-terrain (VTT) de circuler dans le périmètre urbain de la municipalité. Si vous êtes témoin qu'un VTT circule dans ce périmètre, veuillez aviser la municipalité en composant le 418 862-9163, poste 235.

STATIONNEMENT CÔTE DE L'ÉGLISE

RAPPEL CONCERNANT LE STATIONNEMENT DE LA CÔTE DE L'ÉGLISE :

Le stationnement est interdit aux tentes-roulottes et aux véhicules récréatifs de plus de 21 pieds, ainsi que le stationnement de nuit pour tous les véhicules.

SE PROTÉGER DES PIQÛRES DE TIQUES



- Portez un chapeau, des vêtements longs de couleur claire et des souliers fermés. Utilisez un chasse-moustiques sur les parties exposées de votre corps en évitant le visage;
- Entrez le bas de votre pantalon dans vos chaussettes/bottes;
- Marchez dans les sentiers et évitez les herbes hautes.

VENTE DE GARAGE 10 ET 11 JUIN

Les Portageois.es peuvent faire une vente de garage sans permis le 10 et 11 juin 2023.



Si vous voulez faire paraître votre adresse sur la page Facebook municipale, téléphonez au bureau municipal au 418 862-9163, poste 0. La liste des adresses sera diffusée le 5 juin, donc inscrivez-vous avant cette date.

PROLONGEMENT AQUEDUC

RÉSULTATS DU SONDAGE SUR LE PROLONGEMENT DE L'AQUEDUC CŒUR DU VILLAGE

Nous avons reçu **45 réponses** à notre sondage. Il avait été envoyé à **72 adresses** de la municipalité. **75% des personnes** ayant complété le sondage **sont en accord** avec le projet de prolongement. Toutefois, si une aide financière assumerait moins que 50% du coût, alors 88% deviennent en désaccord avec le projet.

CORVÉE CITOYENNE DE NETTOYAGE

Le 13 mai dernier s'est déroulée la traditionnelle **corvée de nettoyage** de notre environnement. Essentiellement la côte de la Mer, du bas jusqu'à l'aéroport. Nous y avons ramassé une bonne quantité de canettes, vides évidemment, sauf une pleine, toute propre en plus. Bien des papiers, des verres de café des services au volant, etc.. Sur un terrain proche de l'aéroport, 2 chaudières de 5 gallons d'huile à moteur. Belle place pour faire un changement d'huile.



Pour attirer plus de monde l'an prochain, je pourrais bien vous dire que nous avons trouvé un sac plein de billets de 20 \$ que nous avons partagé entre nous ou une bague à diamant. Mais ce serait de la publicité mensongère.

Petite demande particulière à ceux qui n'ont pas de poubelle ou de bac de recyclage et qui doivent absolument jeter leurs objets le long du chemin : SVP ne les jetez pas trop loin. Ça nous oblige à descendre au fond des fossés et c'est dur sur nos vieilles jambes.

P.S : Nous avons délaissé le nettoyage des berges, très bien entretenues par les riverains. Nous espérons le même succès avec les abords de route.

Michel Samson,
Pour le comité environnement

PORTES OUVERTES À LA SOCIÉTÉ VIA

Sensibilisation : portes ouvertes à la Société VIA de Rivière-du-Loup le 3 juin de 10h à 16h30 au 43, rue Henry-Percival-Montsarrat. Viens VOIR les trieurs à l'œuvre et deviens un pro du bac.

**PORTES OUVERTES
BAC
STAGE**

Société VIA
vous invite à visiter
votre centre de tri

**VIENS VOIR NOS TRIEURS À L'ŒUVRE
DEVIENS UN PRO DU BAC
TRUCS ET ASTUCES**

RIVIÈRE-DU-LOUP
43, RUE HENRY-PERCIVAL-MONTSARRAT
3 juin

JUIN 2023

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5 CM	6	7	8	9	10
11	12 CCU	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET 2023

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
						1
2	3 CCU CM	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

Ordures ménagères



Bibliothèque



Vente de garage sans permis

Matières recyclables



Conseil municipal



Bureau municipal fermé



Dépôt des demandes

MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

560, route de la Montagne

Notre-Dame-Du-Portage (Québec) G0L 1Y0

Tél. : 418 862-9163 Fax : 418 862-5240



municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca

Municipalité Notre Dame du Portage

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

(édifice municipal, 560, route de la Montagne)

Mardi de 13 h à 14 h

Samedi de 10 h 30 à 12 h

Pour demander un titre précis :

- par courriel à biblio.portage@crsdp.net ;
- par téléphone au 418 862-9163, poste 260 ou poste 221 à la réception de la municipalité durant les heures d'ouverture du bureau municipal.

Madeline Lepage, responsable : 418 862-4670

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

- À qui la faute, par *Ragnar Jonasson*;
- Les femmes du bout du monde, par *Mélissa Da Costa*;
- Rivières-aux-Cartouches, par *Sébastien Bérubé*;
- Atlantique-Nord, par *Romane Bladou*;
- Ginette, par *Ginette Reno*.

Rappel : encore 3 lecteurs numériques à prêter, possibilité d'écouter des livres audio, de lire des revues numériques avec l'application « Libby », de suivre des cours, de s'initier à la généalogie avec l'application « Tout Apprendre ». Le tout est gratuit avec un numéro d'abonné à votre bibliothèque.

HORAIRE

BUREAU MUNICIPAL

LUNDI, MERCREDI et JEUDI
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

MARDI FERMÉ AU PUBLIC
VENDREDI 8 h 30 à midi

RÉPERTOIRE MUNICIPAL 418 862-9163

Directrice générale/greffière-trésorière, Line Petitclerc	p. 222
Greffière-trésorière adjointe, Nadine Caron	p. 224
Secrétaire-réceptionniste, commis-comptable, Rachel Bolduc	p. 221
Adjointe administrative et aux communications, Lise Lavoie	p. 229
Inspectrice municipale, Stéphanie Cyr-Massé	p. 221
Coord. entretien, parcs, bâtiments, voirie, Fernand Dumont	p. 227
Coord. projets, parcs, bâtiments, voirie, Keven Desjardins	p. 235
Coord. aménagement, urbanisme et dév. Benoit Rheault	p. 233
Loisirs, culture et vie communautaire, Alexis Malo-Leroux	p. 225
Bibliothèque, Madeline Lepage	p. 260
Piscine (seulement à l'ouverture)	p. 228



Bureau de poste :
512, route du Fleuve

418 860-2385